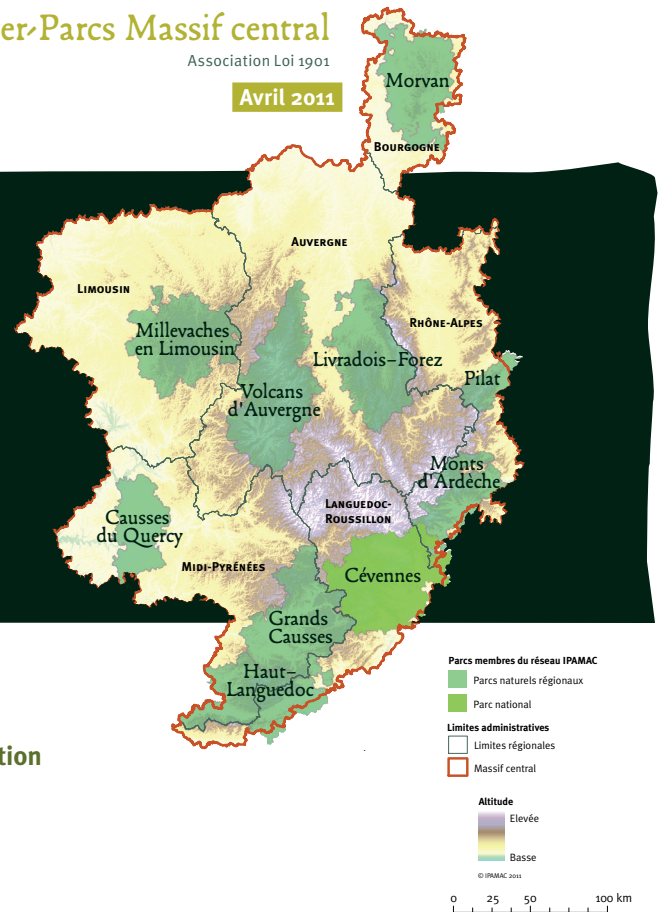


# Mise en réseau des Parcs naturels du Massif central



Depuis 2000, les Parcs du Massif central réunis au sein d'IPAMAC concourent à l'élaboration d'un projet territorial de développement durable du Massif central par la mutualisation de moyens au service d'actions concrètes et novatrices.

## Les Parcs membres de l'IPAMAC

- le PNR des Volcans d'Auvergne,
- le PNR Livradois-Forez, le PNR du Pilat,
- le PNR des Monts d'Ardèche,
- le PNR des Grands Causses,
- le PNR des Causse du Quercy,
- le PNR de Millevaches en Limousin,
- le PNR du Morvan, le PNR du Haut-Languedoc  
et le Parc national des Cèvennes.

## Un territoire interrégional à l'échelle européenne

Les 10 Parcs couvrent 1/3 du territoire du Massif central et quatre d'entre eux s'étendent sur une unité géographique continue de plus de 9 000 km<sup>2</sup>. L'IPAMAC est concernée par 6 régions : Limousin, Auvergne, Bourgogne, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. Les Parcs membres de l'IPAMAC sont unis par une même volonté de valoriser et de promouvoir un patrimoine remarquable dans un esprit d'expérimentation, d'innovation et de partage d'expériences. L'organisation en réseau permet aux Parcs et à leurs partenaires de mutualiser des moyens humains et financiers pour mettre en œuvre des projets qu'ils ne pourraient réaliser seuls.

## Une organisation basée sur la mutualisation et la concertation

Le fonctionnement de l'IPAMAC repose sur la synergie, la concertation, la mutualisation du réseau.

- **Le Conseil d'Administration de l'IPAMAC** (2 élus par Parc) se réunit une fois par trimestre. Il valide les orientations.
  - **Les Directeurs** se concertent régulièrement (a minima une fois par mois en réunion téléphonique). Ils décident des orientations et garantissent la cohérence des actions.
  - **Les chargés de mission des Parcs** définissent les contenus opérationnels des actions et ont la responsabilité de leur mise en œuvre.
  - **L'équipe de l'IPAMAC**
    - ~ Assurer le bon fonctionnement du réseau
    - ~ Mettre en œuvre les programmes d'actions en lien avec les chargés de mission référent
    - ~ Assurer le lien avec l'ensemble des partenaires
- La structure est composée de quatre personnes (3 équivalent temps plein) : 1 délégué général, 2 chargées de mission ainsi qu'1 assistante.  
Président : Christian Audouin,  
Président du Parc de Millevaches en Limousin, Conseiller Régional

**Ces quatre niveaux sont essentiels pour assurer la transparence des choix et l'appropriation des actions par le réseau.**

IPAMAC

Parcs naturels  
du Massif central



# Des actions au service du réseau des Parcs, partagées avec l'ensemble du territoire du Massif central, s'insérant dans les politiques des régions

## Un engagement commun pour appliquer la « Charte européenne du tourisme durable dans les espaces protégés » :

Depuis 2002, les Parcs naturels du Massif central sont engagés dans l'application des principes du développement durable à l'activité touristique à travers la mise en œuvre de la Charte Européenne du Tourisme Durable. Cette démarche s'applique à l'échelle territoriale; elle est également proposée aux opérateurs touristiques; des outils pragmatiques, adaptés aux professionnels sont créés. Précurseurs, les Parcs naturels du Massif central sont reconnus comme territoires pilotes à l'échelle nationale et européenne.

**Un portail commun à l'offre des Parcs  
du Massif central existe depuis 2007 :**

**[www.parc-massif-central.com](http://www.parc-massif-central.com)**

Autour du concept du « plus grand espace naturel préservé d'Europe », les Parcs naturels du Massif central revendiquent un tourisme « porteur de sens et de valeurs ». Ils développent ensemble une production touristique valorisant les patrimoines naturel et culturel des territoires, à travers des propositions de découverte à thèmes (l'eau, la brebis, la pierre, la châtaigne...) : environ 500 prestataires touristiques sont concernés.

## Pour le soutien au développement économique des territoires

« L'accueil de nouveaux actifs en zone rurale » est un enjeu majeur à l'échelle du Massif central. Les Parcs ont un rôle à jouer dans ce domaine. Le média artistique a été choisi pour questionner et sensibiliser les habitants à l'accueil en vue de développer une véritable « culture de l'accueil » sur leurs territoires. Après avoir expérimenté cette idée lors du projet « Parcs en Résidences » en 2008, l'IPAMAC poursuit cette opération de sensibilisation des élus et habitants à l'accueil de nouveaux arrivants avec le nouveau projet « Vivre ensemble à la campagne ». Dans le cadre du Réseau Rural Français, IPAMAC va proposer des journées de formation et de partage aux acteurs de tous les territoires.

## Trame écologique et maintien de la biodiversité

La protection et la valorisation du patrimoine naturel, premières missions des Parcs naturels, sont au cœur des actions des Parcs du Massif central regroupés au sein de l'Inter-Parcs du Massif central. Partageant des problématiques communes (maintien des milieux ouverts, préservation des zones humides de tête de bassin versant, etc.), ils se sont engagés, fin 2008, dans un projet expérimental commun « d'identification d'une trame écologique du Massif central avec extension vers les Pyrénées », dans le cadre d'un appel à projets du Ministère en charge de l'écologie. Ils se sont associés, pour cette opération, aux Parcs naturels régionaux du Languedoc-Roussillon et à deux laboratoires de recherche. Des expérimentations ont été menées pour analyser la fragmentation des milieux naturels et ruraux, identifier les réservoirs de biodiversité et les grandes continuités écologiques sur l'ensemble du Massif-central et du Languedoc-Roussillon. Cette extension vers les Pyrénées a permis de mettre en exergue la problématique de la fragmentation entre les massifs montagneux.

Les éléments de méthode et les données produites sont transposables à l'échelle nationale, régionale et intercommunale. Les documents cartographiques produits, constituent un support pour l'information et la sensibilisation des acteurs du territoire. Ils pourront notamment alimenter les travaux des Régions (Schéma de Cohérence Ecologique).

Les Parcs naturels du Massif central ont souhaité poursuivre la dynamique créée dans le cadre de ce projet et s'engagent dans la préservation de la trame verte et bleue du Massif central.

**Pour en savoir plus :**

**[www.trame-ecologique-massif-central.com](http://www.trame-ecologique-massif-central.com)**

IPAMAC

Parcs naturels  
du Massif central

Moulin de Virieu ~ 2 rue Benay ~ 42410 Pélussin  
tél. 04 74 59 71 70 ~ fax 04 74 59 72 32  
[contact@parcs-massif-central.com](mailto:contact@parcs-massif-central.com)  
[www.parc-massif-central.com](http://www.parc-massif-central.com)